

Certificat de Spécialisation Technicien en Soudage

Equipements de protection individuelle obligatoires pour l'accès aux plateaux techniques

Les équipements ci-dessous doivent faire l'objet d'un achat par les familles des élèves inscrits en classe de **CS Technicien en Soudage** à la rentrée 2025.

Ils seront exigés pour l'accès aux plateaux techniques.



1 combinaison **OU** 1 ensemble pantalon/veste de travail de couleur sombre.

100 % coton obligatoire.

Marquage **CE** obligatoire.



1 paire de chaussures de sécurité **haute**.

Marquage **EN20345 S3 SRC** obligatoire.



1 cadenas à clef de taille 40 ou 45mm.